

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet VIEILLEVIGNE-LAND sur la commune principale de l'AIOT 4 Rue de Dion-Bouton 44116 Vieillevigne.

La référence de votre dossier est A-3-1TAIRJ95V et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 24/03/2023 à 18h27 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **0006311463**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **42984640500034**

Organisme : **ENVIRONNANCE**

Nom : **FRUCHARD**

Prénom : **BRUNO PASCAL FRANCOIS**

Fonction : **GERANT**

Personne morale

N° SIRET **51454861900022**

Raison sociale **VIEILLEVIGNE-LAND**

Forme juridique **Société civile immobilière**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

5 RUE LOUIS-JACQUES DAGUERRE

SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE

35136 ST JACQUES DE LA LANDE

Signataire

Nom : **VETTIER**

Prénom : **Isabelle**

Qualité : **Directrice de foncière dument mandatée**

Référent

Nom : **SAUSER**

Prénom : **Mélanie**

Fonction : **Responsable de parc immobilier**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **VIEILLEVIGNE-LAND**

Description des activités :

Entrepot logistique

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **OUI**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **OUI**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **4 Rue de Dion-Bouton 44116 Vieillevigne**

X : 364832

Y : 6661587

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'

eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **NON**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2925	1	Charge d'accumulateurs	Puissance maximale 100 kW	D	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **OUI**

Réseau public de distribution d'eau **OUI**

Volume maximum annuel (en m3) **800**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **OUI**

Origine et la nature des eaux résiduaires :

Les eaux résiduaires seront issues des consommations d'eau des bureaux et locaux sociaux. Il n'y aura pas de rejets d'eaux industrielles.

L'exutoire des eaux résiduaires :

Sur le réseau collectif avec station d'épuration

Est-il prévu un traitement ou prétraitement sur site des eaux résiduaires avant rejet ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **OUI**

Origine et la nature des rejets :

Les rejets atmosphériques du site sont liés, d'une part, aux gaz d'échappements engendrés par le trafic de véhicules nécessaire à l'exploitation de l'entrepôt et d'autre part aux rejets atmosphériques liés à l'activité des 4 générateurs de chaleur à gaz, cumulant une puissance de 1,6 MW, situés en façade sud, à l'extérieur. Ces 4 générateurs de chaleur à gaz sont régulièrement entretenus et contrôlés annuellement.

Est-il prévu des dispositifs de captation ou de traitements sur site ? **NON**

Autres sources :

aucune

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

Déchets spécifiques au stockage de marchandises (DIB type cartons, plastiques). Ces déchets seront envoyés vers les filières de traitement appropriées.

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisez : **Deux réserves incendie de 360 m3 de volume unitaire ont été installés et sont associées à 6 aires de stationnement réservées aux services d'intervention et de secours.**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Le site est sprinklé (installation en cours de passage sous le référentiel NFPA), doté de RIA (tout point est accessible par deux lances de RIA DN33), d'extincteurs mis en place conformément à la règle APSAD R4.

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **OUI**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Non

Nom de l'autorisation ou de la déclaration **Date de dépôt**

Enregistrement 1510, ayant abouti à l'APE du
13 octobre 2021 30/10/2020

**Organisme
en charge
de l'
instruction**

DREAL

déclaration d'antériorité 2910 ayant abouti au 19/12/2019
courrier préfectoral du 27 décembre 2019

Préfecture

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

2023 03 23 Mandat ENVIRONNANCE local de charge.pdf

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

SCI Vieillevigne-Land -Plan d'ensemble à l'échelle 350e.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

SCI Vieillevigne-Land - Abords au 2500e.pdf

Modification des prescriptions applicables :

Justificatif de la demande de dérogation à une prescription de MCF - local .pdf